

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2021

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2021.

États financiers

Le résultat de cet exercice présente un excédent de fonctionnement de **1 212 983 \$**. Les revenus de fonctionnement ont été de **8 132 080 \$**, tandis que les charges et les éléments de conciliation à des fins fiscales ont totalisé **6 919 097 \$**.

Le surplus de l'année est dû, en partie, à des revenus excédentaires non prévus au budget provenant notamment des revenus du parc municipal de la rivière émeraude, des droits de mutation et de ventes de terrains. Un écart net de plus de 900 000 \$ est attribuable aux revenus supplémentaires. Des économies au niveau des dépenses ont également contribué à la réalisation de ce surplus.

La Ville possède un excédent accumulé non affecté de **2 050 107 \$**, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2021. Également, la Ville possède un excédent de fonctionnement affecté de **535 281 \$** et des réserves financières et fonds réservés pour un total de **332 500 \$**.

Des affectations du surplus ont été effectuées pour l'achat d'équipements, pour des travaux de rénovations sur les immeubles et infrastructures municipaux, pour la mise de fonds des projets en cours dont la conception de l'espace culturel et des congrès, l'aménagement du parc rivière émeraude, et l'aménagement du piémont.

Avec ce bilan positif, nous poursuivons les investissements responsables de notre plan stratégique.

Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur, tel que rédigé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., comptables agréés, stipule que *les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.*

Percé, le 7 juin 2022.


Cathy Poirier
Mairesse